

N°	1	9	4
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil dix Le vendredi 26 mars à 9h30, les membres du conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Gamaches, sous la présidence de M. PECQUERY.
- SAGE : financement	Etaient présents ce jour : MM. BIGNON, DECORDE, DUHAMEL, JACOB, MAQUET, PECQUERY, SENEAL, VANSEVENANT. Absents excusés : Mmes GAOUYER, HUREL (pouvoir à M. Pecquery), MM. AUBRY, LOIN, JUMEL, MAUGEZ.
DATE DE LA CONVOCATION :	<u>- Financements extérieurs pour l'animation du SAGE de la Bresle</u> M ^{me} BERNIZET explique que la délibération n°120 de l'Institution, datant de 2007, ne satisfait plus les financeurs (trop ancienne) et ne permet pas de solliciter une aide financière auprès d'autres partenaires que l'Agence de l'eau et de la Région Picardie. Il est proposé aux membres du Conseil d'administration de prendre une nouvelle délibération.
8 février 2010	
NOMBRE DE DELEGUES :	<i>Le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres, autorise le Président, au nom de l'Institution Bresle, à mettre en œuvre toutes les démarches nécessaires à l'accomplissement de cette mission (sollicitations des financements,...) et par conséquent, à signer toutes les pièces imposées (conventions de financement, etc ...) par les différents partenariats potentiels (Agence de l'eau, Régions, Etat, etc....).</i>
En exercice	14
Présents	8
Votants	9

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Jacques PECQUERY